La Trinité-sur-Mer
BRETAGNE SUD

2026-284
31 Cours des quais
Livraison mobilière
Le 14 septembre 2026

Le Maire de la Commune de LA TRINITE-SUR-MER,

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision du Maire du 21 juillet 2025 fixant le montant des tarifs d'occupation du domaine public à compter du 1er avril 2025,

Vu l'arrêté du Maire de La Trinité-sur-Mer n°2025-174 portant règlementation générale du stationnement et de l'occupation du domaine public dans la commune

Vu la demande de la société atelier DANET, 74 Rue Arthur Enaud, 22600 Loudéac, d'occuper le domaine public au n°31 Cours des quais, le 14 septembre 2026, pour une livraison.

ARRETE

ARTICLE PREMIER
La société atelier DANET est autorisé à occuper le domaine public pour une livraison de mobilier, métrages de 25m², le 14 septembre 2026, au n°31 Cours des quais.

ARTICLE DEUXIEME
La société atelier DANET est chargée de mettre en place la signalisation du chantier conformément aux normes en vigueur et d'informer le voisinage.

ARTICLE TROISIEME
Le montant de l'indemnité est fixé à :

Droit fixe	30,00 €
Majoration forfaitaire pour non-respect du délai d'instruction de la demande (50,00 €)	00,00 €
Majoration forfaitaire pour occupation du domaine public sans autorisation préalable (150,00€)	00,00 €
Redevance par jour et par mètre carré : 25 m² x 0,95€ x 1 jours, soit	23,75 €
Redevance forfaitaire par jour sans autorisation, soit 00 jours x 75,00 €	00,00 €
Soit un total de : 23,75 + 30,00 =	**53,75 €**

ARTICLE QUATRIEME
La Police Municipale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté à :
- La Police Municipale,
- Les Services Techniques,
- Le service comptabilité
- La société atelier DANET
- Le Service de communication

Fait à LA TRINITE-SUR-MER, le 29 aout 2026

Pour Le Maire,

Yves NORMAND

Abjah P. Freyfourh

MAIRIE LA TRINITE-SUR-MER (Morbihan)

Affiché le :

01 SEP. 2026

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)